

INTERNATIONAL

DÉCOUVREZ LA CULTURE ET LA LANGUE D'UN AUTRE PAYS !

L'université de Reims Champagne-Ardenne dispose de 315 accords de collaboration Erasmus + et vous offre ainsi la possibilité d'effectuer un séjour d'études (pendant 1 ou 2 semestre.s) ou un stage dans une de ses 178 universités partenaires dans 25 pays en Europe.

L'objectif d'une mobilité à l'étranger est de parfaire des connaissances dans un domaine d'études particulier et de découvrir la culture et la langue d'un autre pays.
C'est donc envisager les études, l'enseignement et les stages autrement.
Vous pouvez partir en Europe, hors Europe, pour un semestre, une année, pour un séjour d'études, ou un stage.

Finalisez votre projet avec l'aide de la Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI) qui vous accompagnera dans toutes les étapes de votre démarche !

INTERNATIONAL

ENVISAGEZ VOS ÉTUDES AUTREMENT !

Ajoutez de la **plus-value** à votre **CV !**

Découvrez un **apprentissage** différent !

Qualifiez-vous dans votre **domaine d'études !**

Élargissez votre **vision du monde !**

Représentez **l'URCA à l'étranger !**

Devenez un **citoyen du monde !**

contact

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)
mobilite-internationale@univ-reims.fr | 03 26 91 39 39

Relais Relations Internationales sur les campus :

CAMPUS CROIX-ROUGE (Droit, SESG, LSH)
et Centre Universitaire de Troyes
Bâtiment 18, bureau 1012
Mme Loubna AITBELGNAOUI
loubna.aitbelgnaoui@univ-reims.fr
Tél. : 03 26 91 36 86

CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE / FARMAN
(Sciences, Staps, EsiReims, IUT de Reims,
Chalôns, Charleville)
Bâtiment 1 UFR SEN, RdC
Mme Pascale CLIQUOT
pascale.cliquot@univ-reims.fr
Tél. : 03 26 91 85 81

Pour plus d'info : www.univ-reims.fr/international

f URCA - international @UrcaDri urca_international



INTERNATIONAL

UNE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER...

Pourquoi pas moi ?

INTERNATIONAL

OÙ PARTIR ?

• PARTIR EN EUROPE (ERASMUS+)

Avec le programme ERASMUS+, vous pouvez effectuer un séjour d'études dans l'une des 178 universités partenaires de l'URCA dans 25 pays en Europe.

Rendez-vous sur la plateforme www.univ-reims.fr/candidatures-mobilites pour voir avec quelles universités votre composante a des accords bilatéraux.

Attention : vous devrez obligatoirement contacter votre relais relations internationales avant de finaliser votre candidature.

• PARTIR HORS EUROPE

Vous pouvez partir dans le cadre d'un programme d'échange dans une université partenaire de l'URCA hors Europe. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des destinations possibles (tous domaines confondus) : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon, Kazakhstan, Malaisie, Maroc, Monténégro, Pérou, Russie, Suisse, Taïwan.

• PARTIR AU QUÉBEC (Programme BCI)

UNIVERSITÉS FRANCOPHONES :

Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières, Polytechnique Montreal, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université de Laval, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Rimouski, École nationale d'administration publique, École de technologie supérieure

UNIVERSITÉ ANGLOPHONE : Université de Bishop

QUEL TYPE DE MOBILITÉ ?

Séjour d'études

La DREDI a mis en place une série de tutoriels visant à vous aider dans toutes vos démarches. Vous pourrez y accéder sur : Moodle > Liste des cours > mobilité internationale



• COMMENT POSTULER ?

- Prendre contact dès la rentrée avec la Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI).
- Dépôt de candidature au plus tard le **1 février 2023** à 12h.

• CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- **Validation de l'année** qui précède la mobilité (enjambement et redoublement exclus). La filière doit avoir son équivalent dans l'université partenaire.

- **Niveau de langue B1** (demandé) **ou B2** (fortement recommandé) dans la langue d'enseignement de l'Université d'accueil, attesté par la Maison des Langues.

Attention : certaines universités demandent un certificat spécifique.

- **Qualité du dossier académique** et du projet de mobilité.

- **Lettre de motivation** en vue d'une sélection (*dans certains cas*).

L'obtention des ECTS vous garantit la pleine reconnaissance de votre mobilité et la validation de votre séjour d'études ou stage.

TEST DE LANGUES OBLIGATOIRE : vous avez la possibilité d'effectuer votre test de positionnement en langue sur la plateforme ALTISSIA disponible depuis votre bureau virtuel. Le résultat obtenu devra être déposé sous forme d'attestation PDF sur la plateforme de candidature à la mobilité : www.univ-reims.fr/international

Plus d'infos auprès de vos relais internationales à partir de novembre 2022.

Stage à l'étranger

Pour un stage à l'étranger, le monde entier s'offre à vous *sous conditions. Véritable expérience professionnelle, le stage à l'étranger vous permettra de mettre en pratique les savoirs théoriques mais également de perfectionner vos compétences linguistiques.

- Le stage doit faire **partie intégrante de votre cursus**

- Après avoir trouvé la structure d'accueil, vous devez faire signer une **convention de stage** avant votre départ. Renseignez-vous sur les modalités : www.univ-reims.fr/international

ATTENTION : Avant votre départ, il est indispensable de vous renseigner sur les conditions d'obtention du VISA le cas échéant, sur les modalités financières avant votre séjour (*bourses*), sur les possibilités de logement sur place et sur toutes questions concernant l'organisation de votre voyage. Vous devez consulter le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) sur la situation de sécurité du pays, L'université ne peut autoriser aucun séjour dans un pays à risque ou déconseillé par le MEAE. Plus d'info sur : www.diplomatie.gouv.fr

COMMENT FINANCER MA MOBILITÉ ?

• BOURSE ERASMUS+ *

Conditions d'éligibilité : Être étudiant-e à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Être sélectionné-e par l'équipe pédagogique pour effectuer une mobilité séjour d'études ou stage. Partir dans un pays de l'Union Européenne ou pays participants du programme Erasmus+.

Montant de l'aide :

Groupe 1 : 310€ (Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède)

Groupe 2 : 260€ (Autriche, Belgique, Chypre, France, Allemagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Espagne)

Groupe 3 : 200€ (Bulgarie, Croatie, Tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Macédoine du Nord, Turquie)

Supplément stage : 150€

Etudiants ayant moins d'opportunités : 250€

Forfait transport à moindre emprunte carbone : 50€

Attention : **DANS LE CADRE D'UNE MOBILITE STAGE**, les étudiants(es) boursier(es) sur critères sociaux ne pourront pas prétendre à une bourse Erasmus+ stage. Ils sont invités à déposer un dossier d'aide AMI

Les étudiants en alternance ne peuvent pas déposer cette demande auprès de l'université, ils devront s'adresser à leur CFA.

• AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE MINISTÉRIELLE (AMI) **

Conditions d'éligibilité : Être boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux au titre de l'année universitaire en cours (CROUS). Être inscrit à l'URCA pendant l'année de mobilité dans un diplôme national de Licence, Master, Doctorat. Effectuer un séjour d'études ou d'un stage obligatoire dans le cadre de son cursus.

La mobilité doit être d'un minimum de deux mois complets.

Montant de l'aide : le montant du forfait de l'aide est fixé par arrêté ministériel (400€/mois). L'aide minimum est de deux mois et ne peut pas excéder neuf mois.

• BOURSE RÉGION GRAND-EST **

Conditions d'éligibilité : Le dispositif est ouvert aux étudiants jusqu'à 29 ans.

Un étudiant peut bénéficier de deux bourses régionales au maximum pendant son cursus. Inscrits en Bac+3 à Bac+5 au titre d'une formation diplômante dans un établissement d'enseignement supérieur de la région Grand Est, ainsi que dans le cadre d'une année de DUETE/DUETI.

Montant de l'aide : pour les étudiants en Bac+3 à Bac+5, l'aide régionale est une aide forfaitaire unique dont le montant est variable selon la nature de la mobilité (études ou stage) et sa durée :

Pour les étudiants en L3, M1 et M2

Forfait études : 500 € (durée minimum de 16 semaines)

Forfait stage court : 400 € (durée de 12 à 15 semaines)

Forfait stage long : 800 € (durée minimum de 16 semaines)

Les étudiants boursiers peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire de 200€.

Les étudiants effectuant leur mobilité dans un pays frontalier de la Région Grand Est (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse) peuvent bénéficier d'un supplément de 100€.

ATTENTION : L'attribution des bourses de mobilité n'est pas automatique, même si vous remplissez les critères d'éligibilité. La commission d'attribution est souveraine dans ses décisions. Il faut tenir compte des délais de versement des aides financières. Il est indispensable de partir avec un budget personnel, surtout si vous n'êtes pas bénéficiaire d'une bourse.

* ne concerne que les destinations européennes

** concernent tous les programmes d'échanges